

Le fromage de siège

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CHEZ NOUS

LA PURÉE

ou le secours bien placé.

(Monologue.)

QUE la vie est dure quand même et que les pauvres gens sont à plaindre. On a beau trimer du matin jusqu'au soir, on est jamais fichu de s'offrir le moindre plaisir: On ne peut rien s'acheter de neuf, on bouche les trous et voilà tout. Justin me disait ce matin:

— Je me demande comment il faudra faire pour m'acheter une paire de bons souliers. Je suis obligé de mettre ceux de la semaine le dimanche et ceux du dimanche la semaine. Je vois le moment arriver où je vais marcher sur mon canton, oui, ma foi!

Plains-toi, que je lui ai dit, j'ai dû retourner pour la deuxième fois ma robe des dimanches et quand on a teindu les œufs, j'ai passé la plume que j'avais sur mon chapeau dans la teinture, pour qu'on croie que c'était une neuve.

Avant on pouvait au moins mettre un peu de graisse aux pommes de terre, à présent on est obligé de la mettre avec une aiguille à tricoter. Elles font peine à voir dans la poêle. Ah! les pauvres gens sont ma fi bien à plaindre.

— Vois-tu, Suzette, que m'a dit Justin, quand on a la santé, on doit déjà être bien content.

— Bien sûr, que je lui ai dit, mais il y a quand même trop de différence dans ce bas monde; les petits seront toujours tondus par les gros.

— Une fois qu'on sera là-haut, nos peines seront finies, que m'a dit Justin.

— Tu as peut-être raison, mon ami, mais en est-on bien sûr.

— Le pasteur nous le dit tous les dimanches au sermon, et pour un brave homme, c'est un brave homme, Suzette, le cœur sur la main.

— Pour ce qui est de ceci, tu as raison, Justin, et je pense là, si on allait le trouver et lui demander un secours, je suis sûre qu'il nous viendrait en aide.

Pour une bonne idée, c'est une bonne idée; alors je ne fais ni une ni deux, je m'habille et me voilà partie chez le ministre. J'arrive, je sonne, je m'essuie les pieds et il me fait entrer au salon où je lui raconte toutes mes peines. Il me donne une belle pièce de cinq francs toute neuve en me disant:

— Tenez, ma bonne Suzette, ce n'est pas beaucoup, beaucoup, mais vous pourrez au moins acheter quelque chose d'utile.

— Merci bien, monsieur le ministre, merci beaucoup, le bon Dieu vous le rendra. A vous revoir, monsieur le ministre, encore une fois, mille fois merci.

Quand Justin est arrivé pour dîner, je lui ai dit:

— Tu sais, Justin, le Ministre m'a donné cinq francs.

— Pas possible!

— Oui, regarde.

— Quel brave homme quand même!

— Dis-donc, Justin, je pensais là, puisqu'on a de l'argent qui ne nous a rien coûté, si on allait au Kursaal ce soir?

— D'accord, qui m'a dit.

Le soir nous voilà partis. On arrive au guichet et l'employé nous dit:

— Quelles places voulez-vous? à un franc, à deux francs?

— Eh bien! écoutez, monsieur, on ne veut pas des chaises en bois, on veut des fauteuils rembourrés.

Ça nous a fait quatre francs, et avec le franc qui restait on a été boire un verre à l'entr'acte.

Ce que c'était joli et ce qu'on a ri. J'étais bien tant contente que j'ai embrassé Justin en sortant en lui disant:

— Les ministres ont, ma fi, bien du bon!

On sort du Kursaal pour rentrer chez nous et voilà-t-y pas qu'on se trouve devant la porte de sortie, nez à nez avec M. le ministre. Il nous a bien regardé, et quand on a vu qu'il nous regardait, on a tourné la tête pour qu'il ne puisse pas nous voir...

— Charrette de charrette, a dit Justin, nous voilà enremblés pour aller y demander un secours un autre voyage.

— Que ça fait-il, que je lui ai dit, on ira chez un autre.

M. Chamot.

(Tous droits réservés, copie interdite.)

L'OIE

(Sonnet.)

Palmpied splendide, honneur des basses-cours,
Qui parles lentement, marches et te dandines
Comme un moine ventru qui va chanter matines;
Utile de tout temps, calomnié toujours;

L'homme prend ton duvet plus doux que le velours;
Il met ta chair on daube et ta graisse en tartines;
Le gourmand met ton foie en pâtés, en terrines;
L'écrivain à ta plume a sans cesse recours.

Patronne des chauvins, jadis tu sauvas Rome,
Toi qu'aujourd'hui chacun devrait vénérer comme
Les Hébreux vénéraient les tables de la loi,

Pourquoi faut-il te voir méprisée et honnie
Par ceux dont tu devrais être à jamais bénie?
Celui qui te dit bête est plus bête que toi!

Clément Privé.

FEMMES D'AUTREFOIS

UN A vie évolue et le féminisme pousse peu à peu sa pointe dans la vie moderne. Les femmes abordent l'une après l'autre les professions masculines, on les voit avocates, médecins, pharmaciens, dentistes, secrétaires, commis d'administration, rédacteurs; d'autres ont choisi des métiers moins relevés et il arrive de croiser par les rues des grandes villes des voitures de place conduites par des cochères ou des commissionnaires à bicyclette dont le costume travestit un sexe que le minois a tôt fait de trahir.

Tout le monde y trouve-t-il son compte? Il est bien difficile d'avoir là-dessus une opinion bien assise, bornons-nous, au surplus, à cette constatation de faits que le domaine de la femme d'aujourd'hui est plus étendu que celui de la femme d'autrefois.

Au temps jadis, celle qui demandait au travail les ressources de son existence était fruitière, lingère, mercière, gantière, marchande de nouveautés, couturière ou coiffeuse.

La coiffeuse ne dura guère que jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. Des édits royaux interdisant aux hommes de coiffer les femmes, avaient créé sa profession. Mais les coiffeurs, grâce à la haute influence des personnes en place dont ils accommodaient les perruques, finirent par ressaisir le privilège qui leur avait un moment échappé. Le coiffeur pour dames a dès lors sa page dans l'histoire intime du temps et même sa page historique comme il arriva au coiffeur de Marie-Antoinette, Léonard, si singulièrement mêlé à la fuite de Varennes.

Au dix-septième siècle, les coiffeuses en renom s'appelaient la Janeton, la Poulet, la Barriion, la Barancey, la Prime dont parle Tallemand des Réaux.

Sous Louis XIV, Mlle Caniliat, de la place du Palais-Royal, a la grande vogue que lui disputent Mlle de Gomberville, de la rue des Bons-Enfants, et Mlle Poitiers, de la rue des Quinze-Vingts.

Les modistes, lingères et couturières eurent un règne plus durable. Nous trouvons au dix-huitième siècle une dame Murgalet qui « remet à neuf », dit son prospectus, « à neuf et à la mode les anciennes et vieilles manchettes, garnitures et autres ajustements de dentelles, place et assortit des fleurs sur des réseaux de points de Toulouse et se charge de jeunes élèves pour les instruire ». Peut-être de ses mains expertes sortait Mme Rouillé, établie à quelque temps

de là « lingère du prince de Soubise », Rue St. Honoré, avec un magasin de toiles, mousselines et dentelles.

La corporation des lingères avait, comme toutes les corporations d'alors, qui se respectaient, des armes parlantes: d'azur, à une face dentelée d'argent, surmontée d'une aune couchée, marquée de sable et en pointe d'une paire de ciseaux camare d'or ouverts en sautoir! N'était-ce pas charmant? La corporation des couturières avait les mêmes armes sur azur, mais les ciseaux n'étaient plus que d'argent.

Cependant, cette corporation des couturières qui avait acquis peu à peu le droit de confectonner, en concurrence avec les tailleurs, les « corps, corsets et paniers baleinés, les robes de chambre pour hommes, les dominos pour bal, etc », ne tarda pas à compter dix-sept cents « maitresses » et un nombre considérable d'ouvrières et de petites-mains.

Les maitresses couturières ne pouvaient faire aucun vêtement pour hommes, sauf toutefois la robe de chambre et le domino, mais elles habillaient les petits garçons jusqu'à l'âge de huit ans.

Les couturiers pour dames existaient déjà. Celui de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, s'appelait Beaudet et il avait pour locataire Molière qui mourut dans sa maison. C'était un homme fort vaniteux qui posa, sans s'en douter, pour le « Bourgeois Gentilhomme ».

Le couturier pour dames disparut à peu près du dix-huitième siècle, éclipsé par le lustre que, jusqu'à la disparition de la Cour à la Révolution, Mlle Bertin, la célèbre marchande de modes de Marie-Antoinette, donna à la corporation féminine. On l'appelait le ministre de la mode et elle en avait le geste souverain. Une dame de province étant venue lui demander une coiffure de présentation à la Cour, Mlle Bertin la tisa avec son face-à-main et, satisfaite sans doute de l'examen, commanda à sa première: « Montrez à Madame le résultat de mon dernier travail avec Sa Majesté! » Elle gagna des millions, les perdit, lutta et finit par faire banque route dans la tourmente révolutionnaire. Elle fit d'ailleurs une banqueroute qui n'avait rien de plébien, ni même de bourgeois: deux millions!

On savait déjà vivre, à l'époque!...

L.D. Arnotto.

LE FROMAGE DE SIÈGE

Petit-neveu d'Adolphe d'Ennery, fils du très spirituel docteur Grégoire-Adrien Decourcelle, gendre d'Edmond About, Pierre Decourcelle, le célèbre auteur des *Deux Gosses*, avait fréquenté quantité de gens connus et possédait une foule de souvenirs sur l'entre-deux guerres, mais il ne se livrait pas volontiers. Il conta cette anecdote sur le siège de Paris. Les vivres commençaient à se faire rares.

« A l'occasion du Nouvel An, ma mère voulut nous confectionner un dîner un peu plus complet qu'à l'ordinaire, car chacun s'était de bonne grâce rationné. Elle va donc chez l'épicière et marchande un superbe fromage de Hollande, pas énorme, mais d'une mine très sympathique:

— Combien?

— Tout? interroge l'épicière stupéfaite.

— Heu... oui... tout...

— Deux cents francs, fait le commerçant.

Ma mère bondit. Deux cents francs! On a beau avoir un mari et un grand fils amateurs de fromage, deux cents francs!...

— Deux cents francs, répète-t-elle en tournant et retournant le Hollande, un si petit... Ah!

Un cri. Une minuscule souris vient de montrer le bout de son nez; elle a élu domicile dans le fromage:

— ... et encore il y a un rat dedans!

— Un rat! s'exclame à son tour l'épicière. Il y a un rat!... Alors, c'est cent francs de plus! »